

PREFECTURE de l'INDRE
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL, DES SOLIDARITES ET DE LA PROTECTION
DES POPULATIONS

CERTIFICAT SANITAIRE POUR LES ANIMAUX DES ESPECES OVINES
POUR LE RASSEMBLEMENT DU 02 AOUT 20223
A ST BENOIT DU SAULT (36)

- à délivrer dans les 10 jours précédant l'ouverture de la manifestation
- à tenir à disposition, pendant toute la durée du rassemblement, du vétérinaire sanitaire, de l'organisateur et des agents des services vétérinaires.

Je, soussignévétérinaire sanitaire à
certifie que les (**nombre en lettre**)ovins **dont le signalement est mentionné au dos**, que M.....demeurant à, ayant comme N° de cheptelm'a présentés comme faisant partie de son exploitation,

I - Proviennent d'une exploitation

- officiellement indemne de brucellose ;

II - Remplissent, ce jour, eux-mêmes les conditions suivantes :

- Etre identifiés individuellement conformément à la réglementation en vigueur ;
- Ne présenter aucun signe clinique de maladie contagieuse ou signe permettant de suspecter une maladie contagieuse ;
- Etre exempts de parasites externes.
- *Autres conditions à préciser suivant le règlement intérieur de chaque manifestation*

Vu pour les points I et II, fait àle

Le Vétérinaire sanitaire (cachet et signature)

SIGNALEMENT DES ANIMAUX

Nombres d'animaux :

Race :

Numéros d'identification :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait àle

Signature de l'éleveur